

Invitation à l'Assemblée
générale 2013
de Nestlé S.A.



11 avril 2013 à 14 h 30
Lausanne (Suisse)

Pour information



Pour information

146^e Assemblée générale ordinaire

qui se tiendra le jeudi 11 avril 2013 à 14 h 30 à Beaulieu Lausanne,
Avenue des Bergières 10, 1004 Lausanne, Suisse

Pour information

Table des matières

- 5** Lettre du Président
- 7** Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration
- 13** Cartes d'entrée, procuration, documentation

Pour information

Lettre du Président

Chers actionnaires,

En premier lieu, permettez-moi de saluer les bons résultats du Groupe, qui se situent dans le haut de l'échelle du modèle Nestlé. Grâce au rôle moteur de notre Administrateur délégué, M. Paul Bulcke, et de son équipe dirigeante, la Société a une fois de plus réalisé une croissance solide dans tous ses domaines d'activité et a continué à améliorer ses marges dans un environnement qui reste difficile.

Lors de notre prochaine Assemblée générale, nous aurons l'occasion d'adresser nos remerciements à M. André Kudelski, qui quittera le Conseil d'administration après 12 ans de services très appréciés. M. Kudelski a également siégé au Comité de contrôle. Aussi, nous vous proposerons de réélire M. Steven G. Hoch, membre de notre Comité de nomination, M^{me} Titia de Lange, membre du Nestlé Nutrition Council, et M. Jean-Pierre Roth, membre de notre Comité de rémunération. S'ils sont réélus, ils continueront à apporter une contribution précieuse à notre Société en tant que membres du Conseil d'administration. Enfin, je serai également candidat à la réélection.

Nous aurons aussi le plaisir de vous proposer une nouvelle candidate à l'élection au Conseil d'administration. M^{me} Eva Cheng, de nationalité chinoise, est l'ancienne Directrice Générale responsable de la Région Chine et Asie du Sud-Est du groupe Amway Corporation, une société globale de vente de produits de consommation basée aux Etats-Unis. Elle a occupé le poste de Présidente et CEO d'Amway China depuis la création de la société et ce jusqu'à sa retraite en janvier 2011. Nous sommes convaincus qu'avec sa vaste expérience des affaires et ses solides antécédents d'entrepreneur, elle enrichira les compétences en affaires du Conseil d'administration, en particulier vis-à-vis de l'empreinte grandissante de la Société en Asie. Comme à l'accoutumée, vous pouvez consulter son profil sur notre site Internet et elle vous sera présentée lors de l'Assemblée générale.

Conformément à notre pratique de «Say-on-Pay» établie il y a quatre ans déjà, nous soumettrons notre Rapport de rémunération à un vote consultatif distinct. Bien qu'aucun changement majeur n'ait été apporté au rapport, nous avons une nouvelle fois effectué certains ajustements à notre système de rémunération

basés sur les commentaires reçus de nos investisseurs et d'experts en matière de gouvernement d'entreprise.

La réussite économique de la Suisse doit beaucoup à son cadre législatif solide et à la reconnaissance que les entreprises suisses obtiennent pour leur gouvernement d'entreprise de qualité. A la lumière des récents développements concernant le droit suisse des sociétés, nous allons approfondir notre dialogue avec les investisseurs et continuer à affiner notre gouvernement d'entreprise.

Nous poursuivons également les initiatives qui visent à améliorer notre communication avec nos autres parties prenantes, sur la base de l'engagement défini dans nos Statuts consistant à rechercher la création de valeur durable à long terme. Pour développer une entreprise rentable, nous devons créer de la valeur à long terme pour la société comme pour nos actionnaires. Nous devons créer de la Valeur Partagée.

Je tiens à vous remercier une fois encore de la confiance que vous témoignez à notre Société. Dans l'attente de vous accueillir à Lausanne le 11 avril 2013, je vous prie d'agrèer, chers actionnaires, mes salutations les meilleures.



Peter Brabeck-Letmathe
Président du Conseil d'administration

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1 Rapport de gestion 2012

1.1 Rapport annuel, comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2012; rapports de l'organe de révision

Proposition

Approbation du Rapport annuel, des comptes de Nestlé S.A.
et des comptes consolidés du groupe Nestlé pour l'exercice 2012

1.2 Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2012

Proposition

Acceptation du Rapport de rémunération pour l'exercice 2012
(vote consultatif)

Explications

Suivant la pratique instaurée il y a quatre ans, le Conseil d'administration soumet le Rapport de rémunération 2012 à un vote consultatif distinct des actionnaires conformément au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. Le Rapport de rémunération figure en annexe du Rapport sur le Gouvernement d'entreprise inclus dans le Rapport de gestion. Il est disponible sur Internet (www.nestle.com) ou auprès du Bureau des actions à Cham.

2 Décharge au Conseil d'administration et à la Direction

Proposition

Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

3 **Emploi du bénéfice résultant du bilan de Nestlé S.A.**

Proposition

Bénéfice résultant du bilan

Report de l'exercice 2011	CHF	685 377 470
Bénéfice de l'exercice 2012	CHF	5 695 711 140
	CHF	<u>6 381 088 610</u>

Emploi proposé

Transfert de la réserve spéciale	CHF	(225 000 000)
Dividende pour 2012, CHF 2.05 par action sur 3 220 161 495 actions ¹	CHF	6 601 331 065
	CHF	<u>6 376 331 065</u>

Solde à reporter à nouveau	CHF	<u>4 757 545</u>
-----------------------------------	-----	------------------

Dans la mesure où la proposition du Conseil d'administration est approuvée, le dividende brut sera de CHF 2.05 par action, soit un montant net de CHF 1.3325 par action après paiement de l'impôt fédéral suisse anticipé de 35%. Le dernier jour de négociation avec droit au dividende est le 12 avril 2013. Les actions seront négociées ex-dividende dès le 15 avril 2013. Le dividende net sera versé à partir du 18 avril 2013.

4 **Elections**

4.1 **Réélections au Conseil d'administration**

Proposition

Réélections individuelles de MM. Peter Brabeck-Letmathe, Steven G. Hoch, M^{me} Titia de Lange et de M. Jean-Pierre Roth (chacun pour un mandat de trois ans)

¹ En fonction du nombre d'actions émises à la date déterminante pour le versement du dividende (12 avril 2013). Aucun dividende n'est versé sur les actions propres détenues par le groupe Nestlé. Le montant respectif sera attribué à la réserve spéciale.

Explications

Les mandats d'administrateurs de MM. Peter Brabeck-Letmathe, André Kudelski, Steven G. Hoch, M^{me} Titia de Lange et de M. Jean-Pierre Roth arriveront à échéance lors de l'Assemblée générale ordinaire du 11 avril 2013.

M. André Kudelski a atteint la fin de son dernier mandat selon notre gouvernance interne. Il a rejoint le Conseil d'administration en 2001 et a été membre du Comité de contrôle. Le Conseil tient à exprimer sa reconnaissance à M. Kudelski pour ses services très appréciés. Le Conseil propose de réélire individuellement chacun des administrateurs suivants, qui ont rendu de très précieux services à la Société en tant que membres du Conseil d'administration:

- 4.1.1 M. Peter Brabeck-Letmathe, citoyen autrichien, né en 1944, ancien Administrateur délégué de Nestlé S.A., Président du Conseil d'administration, membre du Comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise et du Comité de nomination;
- 4.1.2 M. Steven G. Hoch, citoyen américain et suisse, né en 1954, associé senior de Highmount Capital, LLC, membre du Comité de nomination;
- 4.1.3 M^{me} Titia de Lange, citoyenne néerlandaise, née en 1955, professeur titulaire de la chaire Leon Hess à l'Université Rockefeller, New York; et,
- 4.1.4 M. Jean-Pierre Roth, citoyen suisse, né en 1946, ancien Président de la Direction générale de la Banque nationale suisse, membre du Comité de rémunération.

Pour plus de détails sur les candidats et leurs qualifications, veuillez vous référer à leurs biographies sur Internet (www.nestle.com).

4.2 Election au Conseil d'administration

Proposition

Election de M^{me} Eva Cheng (pour un mandat de trois ans)

Explications

Le Conseil d'administration propose d'élire M^{me} Eva Cheng comme membre du Conseil d'administration de Nestlé S.A.

M^{me} Eva Cheng, citoyenne chinoise, née en 1952, a rejoint Amway Corporation – une société globale de vente de produits de consommation, basée aux Etats-Unis – en 1977 en tant que Executive Assistant à Hong Kong et est devenue en 2005 Corporate Executive Vice President (Directrice générale) responsable pour la Région Chine et Asie du Sud-Est, poste qu'elle a occupé jusqu'à sa retraite en 2011.

Eva Cheng est particulièrement connue pour avoir mené l'entrée d'Amway en Chine en 1991. Elle a occupé dès le début le poste de Présidente et CEO d'Amway China jusqu'à sa retraite en janvier 2011. Sous sa direction, Amway China a réussi à surmonter d'importants défis d'ordre réglementaire, a fourni de nouvelles opportunités à sa main d'œuvre et s'est développé pour devenir le plus grand marché pour Amway en termes de ventes et de rentabilité.

Outre ses fonctions professionnelles, Eva Cheng se consacre à l'avancement de la cause féminine; elle est aussi active dans un large éventail d'œuvres d'intérêt public et communautaires.

Le Conseil d'administration estime qu'avec sa vaste expérience des affaires et ses solides antécédents d'entrepreneur, elle enrichira les compétences en affaires du Conseil en particulier vis-à-vis de l'empreinte grandissante de la Société en Asie.

Pour plus de détails sur la candidate et ses qualifications, veuillez vous référer à sa biographie sur Internet (www.nestle.com).

4.3 Réélection de l'organe de révision

(comptes de Nestlé S.A. et comptes consolidés du groupe Nestlé)

Proposition

Réélection de KPMG SA, succursale de Genève (pour un mandat d'un an)

Pour information

Pour information

Cartes d'entrée, procuration, documentation

Cartes d'entrée

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 4 avril 2013 à 12h00 (CEST) pourront exercer leur droit de vote. Cette inscription à fin de déterminer le droit de vote n'a pas d'effet sur la négociabilité des actions en question.

Tous les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 21 mars 2013 recevront automatiquement par courrier une invitation à l'Assemblée générale. Ils pourront commander leur carte d'entrée jusqu'au 4 avril 2013 au plus tard auprès du Bureau des actions à Cham, au moyen du bulletin-réponse ci-joint.

Les actionnaires dont l'inscription au registre des actions avec droit de vote est effectuée entre le 22 mars 2013 et le 4 avril 2013 à 12h00 (CEST) et qui souhaitent assister à l'Assemblée générale sont priés de s'adresser au Bureau des actions pour commander leur carte d'entrée. Seuls les actionnaires ou leurs représentants dûment autorisés pourront assister à l'Assemblée générale.

Procuration

Si vous ne pouvez participer personnellement à l'Assemblée générale, vous avez la possibilité de vous faire représenter par une autre personne dûment autorisée par vous-même, par Nestlé S.A. ou par le représentant indépendant au sens de l'article 689c du Code des obligations, Me Jean-Ludovic Hartmann, avocat, Boulevard de Pérolles 7, CH-1701 Fribourg. Le bulletin-réponse ci-joint peut être utilisé pour l'octroi d'une procuration ainsi que pour les instructions de vote au représentant indépendant. En l'absence d'instructions écrites concernant tout ou partie de l'ordre du jour, le représentant indépendant votera en faveur des propositions du Conseil d'administration.

Les actionnaires ne seront représentés par Nestlé S.A. que s'ils souhaitent approuver les propositions du Conseil d'administration. Les procurations comportant des instructions différentes seront transmises au représentant indépendant. Les procurations signées en blanc seront considérées comme mandat donné à Nestlé S.A. d'approuver les propositions du Conseil d'administration. Le bulletin-réponse doit être envoyé au Bureau des actions à Cham ou directement au représentant indépendant dans l'enveloppe correspondante.

Documentation

Vous trouverez en annexe le résumé du Rapport de gestion 2012 qui vous donnera un aperçu des résultats financiers réalisés tant par Nestlé S.A. que par le groupe Nestlé au cours de l'année 2012. Si vous désirez obtenir des informations plus détaillées sur les résultats financiers et sur les différents secteurs d'activité de notre entreprise, nous vous invitons à commander le Rapport de gestion 2012 complet (qui inclut le Rapport sur le Gouvernement d'entreprise et le Rapport de rémunération 2012) en cochant la case correspondante sur le bulletin-réponse ci-joint. Si vous souhaitez recevoir le rapport semestriel janvier-juin 2013 qui paraîtra au mois d'août 2013, veuillez cocher la case correspondante sur le même bulletin-réponse. Ces documents sont également à votre disposition sur notre site Internet (www.nestle.com).

Nous vous prions d'adresser toute correspondance concernant l'Assemblée générale au Bureau des actions de Nestlé S.A., case postale 380, CH-6330 Cham, tél. +41 41 785 20 20, fax +41 41 785 20 24 ou courriel shareregister@nestle.com.

Nestlé S.A.
Le Conseil d'administration

Cham et Vevey (Suisse), le 12 mars 2013

Pour information

Pour information



Nestlé

© 2013, Nestlé S.A., Cham et Vevey (Suisse)